



A quand la fin de l'hypocrisie ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 31 juillet 2013

À quand la fin de l'hypocrisie ?

C'est ma question. À l'heure où les gens ne bronchent pas, et préfèrent même se placer sur une terrasse devant une voiture à l'arrêt rejetant ses gazs d'échappement ? À quand la fin de la diabolisation extrême de la cigarette ? et même maintenant de la cigarette électronique ? La fin de cette hypocrisie ? La fin de la tyrannie du mode de vie que l'on définit comme sain ? La fin de l'inquisition contre les fumeurs, et même maintenant contre les fumeurs en \ rédemption\ qui se mettent à vapoter ? Un tube rejetant de la vapeur d'eau parfumée au chocolat provoque une gêne, un dégoût, un effroi, une haine qui en devient risible. Il vaut mieux rire de cette société qui marche sur la tête, qu'en pleurer. Fumer ce n'est pas \ bon\ , c'est désormais pas \ bien\ . Tout est sombre autour de ces tueuses ! On retire le mégot de Malraux, on censure, on cache. On fait du zèle, on dénonce. On invoque sa liberté, on rejete la haine de la cigarette sur la personne qui la tient dans sa bouche, on interdit. Un serveur n'a \ pas le droit\ d'aller servir un café dans un fumoir, et le dépose a l'entrée avant d'aller s'en griller une dehors pour sa pause. Quand la publicité pour le tabac fait polémique... le débat peut se faire sereinement devant une grande affiche Absolut Vodka.

La liste peut être longue, je ne vais pas vous embêtez plus longtemps. Il y a certainement un grand nombre de personnes se posant des questions existentielles sur les moyens qu'ils ont pour interdire à leur voisin d'au dessus de fumer chez lui.

Bonne soirée,

Dans l'attente de votre réponse je vous remercie.

R.S.

Réponse :

Est-il raisonnable de remettre en cause les principes de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac en vigueur depuis 2005 et ratifiée par 176 pays représentant 88% de la population mondiale. Il s'agit d'un des traités internationaux les plus largement acceptés de l'histoire des Nations Unies.

Entre la loi de la jungle, l'anarchie, la dictature et la démocratie, il faut choisir. La France a choisi la démocratie qui privilégie les libertés individuelles des uns tant que leur exercice n'entrave pas la liberté des autres. Et, lorsqu'il y a différend, la représentation nationale, celle que nous élisons, établit des règles que l'on appelle lois ou règlements qui, nécessairement restreignent le champ des libertés individuelles. Il est ainsi interdit de tuer ou de violer et personne ne trouve ce principe anormal. Il est également interdit de dépasser certaines vitesses en automobile pour tenter de réduire le nombre de décès, 3645 en 2012, occasionnés par la circulation routière ; de façon raisonnable, le législateur a pensé qu'en raison des avantages que ce moyen de transport offrait à la population, il était préférable de réguler son mode de fonctionnement plutôt que l'interdire. Il en va de même pour le tabac, à l'origine de 73.000 décès prématurés

A quand la fin de l'hypocrisie ?

par an, dont la consommation nécessite d'être encadrée par des lois et décrets sans, pour autant, être interdite ; fumer est donc toléré alors que respirer un air sans pollution tabagique est un droit et que promouvoir un produit qui tue un de ses consommateurs sur deux est criminel.

Avoir pleine conscience que le tabac tue la moitié de ceux qui en consomment et parler de prévention, mener des actions de sensibilisation en prenant des dispositions concrètes, notamment en matières fiscales, ne peut pas s'analyser en termes de diabolisation de la cigarette ou de la cigarette électronique. [Ces actions](#) rentrent parfaitement dans le cadre d'une surveillance adaptée permettant de réguler la consommation de tabac.

Notre association est fréquemment sollicitée sur les problèmes de troubles de voisinage occasionnés par la présence de fumée en habitations privées. Là encore, les campagnes choc de sensibilisation contre le tabac et les mises en garde apposées sur des paquets de cigarettes peuvent amener à une prise de conscience des fumeurs à protéger la santé des non-fumeurs en réduisant leur consommation à l'intérieur des habitations et en évitant de fumer près des enfants. Des études menées dans des pays comme le Brésil, le Canada, ont démontré que toutes ces mises en garde ont fortement sensibilisé les populations aux méfaits du tabac.

En conclusion, le fumeur n'est victime que de sa propre dépendance et les vraies victimes sont celles qui doivent subir les effets de cette dépendance.